



Journal
de la Fédération
du Parti Socialiste
d'**Ille-et-Vilaine**

Mensuel - 0,80€

n° 242 — avril-mai 2016

Envoi du 10 juin 2016



• **L'alliance populaire** p. 2 & p. 3
Edito

• **Le Front populaire** p. 4 à 10
en Ille-et-Vilaine

• **Egalité et Citoyenneté** p. 10

• **République numérique** p. 11

• **Regards sur l'Europe** p. 12

LE POPULAIRE DE PARIS
ORGANE CENTRAL DU PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)
Directeur Politique : **LÉON BLUM**
Administrateur-Délégué : **JEAN LEBAS**

**LE PARTI SOCIALISTE REMPORTE
UNE ECLATANTE VICTOIRE**
**Sur 550 résultats connus du premier
et du second tour de scrutin, le Parti
obtient 145 sièges**
A LA SEPARATION, LA DERNIERE CHAMBRE NE COMPTAIT QUE 96 SOCIALISTES
**De son côté le Parti Communiste
obtient 71 sièges**
**Nos élus
au 1^{er} tour**
**Des personnalités de droite les plus marquantes
sont battues : MM. Fabry, Franklin-Bouillon
Jean Goy, Cathala, Désiré-Ferry, Billiet, de Fels
De Tastes, Foulon, Grisoni, etc., ainsi
que le renégat Déat**

LA RÉACTION ET LE FASCISME

La Française
Journal d'information et d'action féminines
PARAIT LE SAMEDI
Directrice : **C. BUCHSCHVIG**

Trois Femmes font partie du Gouvernement
Par la grande porte...

**LES FEMMES
VEULENT LE DROIT DE VOTE**
Une démarche
au Palais-Bourbon
Le renouvellement des Femmes socialistes, tantôt dévouées, ont obtenu de la droite, parvenue à se grouper à la députation qu'il représentait auprès de la Chambre pour rétablir le droit de vote et d'éligibilité pour les Femmes.
Barrère, Laroze, Huguier, et ses collègues ont obtenu de leur parlementaire de leur donner le droit de vote et d'éligibilité dans les mêmes conditions qu'aux hommes.
Les féministes socialistes et libérales ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité pour les Femmes.
Une députation de quatre Femmes socialistes, Laroze, Huguier, et ses collègues ont obtenu de leur parlementaire de leur donner le droit de vote et d'éligibilité dans les mêmes conditions qu'aux hommes.
Les féministes socialistes et libérales ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité pour les Femmes.



Texte de l'appel national

La France est en effervescence. D'un côté, elle fait face à des défis immenses : économiques, sociaux, écologiques, sécuritaires, industriels, numériques et désormais politiques. De l'autre, la France doute d'elle-même. Nos concitoyens doutent des institutions, mais pire, ils perdent peu à peu confiance dans la promesse républicaine.

Dans notre pays, les valeurs de progrès et de solidarité, qui se répandaient tant bien que mal depuis deux siècles, sont en recul. Le repli sur soi, le rejet de l'autre pour ce qu'il pense ou ce qu'il croit, gangrènent notre République. **Nous faisons face à un tournant régressif.** Nous ne partons pas de rien comme l'a démontré le magnifique sursaut populaire républicain du 11 janvier.

Dans ce nouveau siècle, la raison a du mal à faire face aux pulsions et aux passions. Le monde regorge de haine et déborde de peur. La guerre est partout et donc ici. Et pendant que les hommes s'entre-tuent, la planète se meurt accentuant encore les inégalités et donc les menaces. **Nous traversons un moment décisif.** Nous ne partons pas de rien : la réussite de la COP21, la détermination de la coalition mondiale contre le terrorisme, la solidarité exprimée pour maintenir la Grèce dans la zone euro démontrent qu'il y a un chemin.

Mutation écologique de notre développement, pérennité de notre modèle social, interpellations démocratiques, montée du nationalisme xénophobe, présence du terrorisme djihadiste : il nous faut répondre à ces cinq défis majeurs.

Nous ne pouvons les aborder avec les idées d'hier, elles-mêmes forgées avec les concepts d'avant-hier. **Nous devons tout repenser.** Nous ne partons pas de rien : partout dans la société, les Français innove, agissent et réfléchissent. Le mouvement des idées progressistes ne demande qu'à être libéré.

Nous voulons un nouveau départ. Penser autrement ! Agir autrement ! Unir autrement ! Nous le devons à la France, rassemblée dans l'épreuve. Nous le devons à l'Europe, interpellée chaque jour.

Conscients de la gravité et de l'urgence de ces défis, épris de liberté, militants de l'égalité et partisans de la fraternité, nous en appelons à la constitution d'une grande alliance populaire démocratique, écologique et sociale.

Ce qui est essentiel nous est commun. De gauche, de centre gauche et écologistes, progressistes et républicains de toujours, européens de cœur et de raison, nous voulons nous lever contre ceux qui cherchent à enfermer l'avenir dans le regret du passé. Entre ceux qui veulent liquider notre modèle social et ceux qui ne veulent rien bouger, il y a la place pour une gauche fidèle à ses valeurs et progressiste.

Lucides et ambitieux, nous nous engageons avec constance dans ce rassemblement pour notre pays, notre jeunesse et les générations à venir. Nous sommes tournés vers l'action. Notre ambition : donner à la France son nouvel équilibre social, écologique et politique. **Nous voulons bâtir une France nouvelle.**

Cette alliance n'est pas un parti politique, mais elle est une convergence politique. Elle

prend les idées au sérieux et — si elle veut participer à la formation des représentations collectives — elle ne perd pas de vue l'enjeu de la représentation politique. **Nous voulons bâtir une nouvelle forme de mobilisation citoyenne.**

Pour nous, l'enjeu de la citoyenneté est clé. Elle permettra de répondre à la question de l'identité qui a éclipsé celle de l'égalité dans le débat public. Nous défendons une citoyenneté complète, riche de toutes ses dimensions : culturelle, politique, économique et sociale. Nous savons que les 12 millions de bénévoles associatifs qui se mettent chaque jour au service des autres sont une source de fierté et aussi d'inspiration, pour permettre l'engagement citoyen de demain et pour penser les nouvelles formes d'organisation politique dont notre pays a besoin.

Nous soutenons le projet d'une France unie et indivisible, au service de tous les siens, une France tournée vers l'avenir, qui ne démantèle pas son modèle social mais le rend efficace, une France laïque. Nous militons pour un nouveau européen, fait de progrès et de justice sociale, de cohérence et de solidarité. **Nous voulons bâtir une société mobilisée par et pour le progrès et la liberté.**

C'est cette vision qui nous a conduit à soutenir l'action du Président de la République et ses gouvernements successifs, depuis 2012. Le redressement de la France était un impératif catégorique. Il a pesé sur les politiques publiques limitant les marges de manœuvre de la gauche. Pour autant on ne saurait passer sous silence ce qui a constitué de grandes avancées : mariage pour tous, sécurité sociale universelle, compte pénibilité, baisse des impôts, transition énergétique ou encore l'investissement prioritaire dans l'éducation. **Nous voulons, après le redressement, ouvrir un nouveau cycle en répondant aux défis de l'Europe, de la réindustrialisation, des nouvelles solidarités, de la révolution de l'immatériel.**

De son côté, la droite, qui rêve de tout défaire, prépare le programme le plus libéral depuis 1945. Quant à l'extrême droite, parti de la peur et de la catastrophe nationale, elle rêve de séparer les Français et défend un projet destructeur, régressif et réactionnaire.

Attachés à la laïcité, qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire, nous voulons donner la réplique intellectuelle et politique au bloc réactionnaire et à tous les entrepreneurs identitaires. Là où ils perçoivent un futur sombre et apocalyptique sur lequel ils prospèrent, nous croyons aux Lumières. Là où ils tracent des frontières entre Français de « souche » et de « papier », entre « croyants » et « mécréants », nous allons bâtir du « commun ».

Conscients des menaces que font porter le dérèglement climatique et la crise écologique sur notre environnement, notre santé et la paix dans le monde, nous affirmons qu'un nouveau mode de développement doit émerger, s'appuyant sur les énergies d'avenir et l'économie de ressources naturelles, diminuant les risques tout en créant des emplois et redonnant du pouvoir d'achat.

Attachés à la défense de la République, nous devons regarder la réalité en face. Certains cercles économiques dirigeants ne sont pas les premiers supporters de la gauche, car elle défend la réforme du modèle social qu'ils voudraient liquider. L'objectif des prochaines élections présidentielles est, pour l'oligarchie, un paysage politique structuré autour du Front national et du parti Les Républicains, un paysage débarrassé d'une gauche réduite à la protestation et au soutien de la droite contre le Front national.

Nous en sommes certains, sans une gauche dynamique, forte de son unité, fière de ses valeurs et porteuse d'une société décente, le Front national finira par l'emporter car une partie de la droite a abdiqué dans le combat contre l'extrême droite.

Les partisans de la haine veulent nous faire taire et nous faire peur. Ils veulent nous enfermer dans leurs clichés et leurs préjugés. Nous allons briser leurs fers identitaires et faire éclater leur assurance. Nous sommes debout et nous sommes bien plus nombreux et plus déterminés qu'eux. Nous sommes la Belle Alliance Populaire.

Acteurs de cette alliance, nous nous reconnaissons dans les **13 thèses** suivantes :

- 1. La transition écologique est non seulement indispensable mais aussi une opportunité.** Il nous revient de prévenir l'irréparable en prolongeant les acquis de la COP21 et en mettant en œuvre une révolution sociale et écologique mondiale.
- 2. Une véritable déconstruction européenne est à l'œuvre.** Il est temps de politiser l'Europe, qui est notre horizon indispensable, et donc d'engager une politique des grands pas, aux niveaux diplomatique, social, écologique et industriel.
- 3. Notre communauté nationale est en proie au poison de la division.** Il faut sortir nos concitoyens de la crispation identitaire et de l'enclavement communautaire. Il faut restaurer la France solidaire et réaffirmer la bataille pour l'égalité.
- 4. Le nationalisme xénophobe et le fondamentalisme religieux sont des déclinismes.** Ils sont des symptômes, mais ils ne sont en rien des solutions aux problèmes de notre temps et n'apporteront pas la régulation social-écologique et politique dont la mondialisation a tant besoin.
- 5. Il n'y a pas de suicide français, il y a un gâchis français.** Nous voulons mettre un terme au pessimisme ambiant, à l'étouffement des talents et à l'essoufflement de la méritocratie.
- 6. La modernisation économique et industrielle de notre pays est le meilleur moyen pour parfaire notre modèle social.** Contre le laisser-faire, le laisser-aller n'est pas une option.
- 7. Le bloc réactionnaire dit vouloir plus de nation mais veut moins d'État, donc plus de marché.** Les conservateurs et les xénophobes sont les serviteurs de l'oligarchie ultralibérale, qui se satisfait d'un peuple ultra-divisé, atomisé, sans volonté.
- 8. Quand les forces de gauche et écologistes sont ensemble, elles sont en tête.** La gauche ne peut pas être la gauche si elle n'est pas unie. Sans unité, nos valeurs sont sans avenir. La priorité aujourd'hui c'est le rassemblement. C'est le sens de notre alliance.



Christophe Fouillère,
Premier Secrétaire fédéral

Ce numéro de l'Unité 35 accorde une large place aux 80 ans du Front Populaire. Pour les socialistes, c'est l'occasion de réaffirmer notre attachement indéfectible à l'unité de la gauche qui, à de multiples reprises depuis 1936, nous a permis de concrétiser dans l'action nos convictions politiques.

La gauche a toujours accédé aux responsabilités gouvernementales dans un contexte de crise profonde, dans une France affaiblie par une droite farouchement opposée à l'idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité.

Certes, la gauche est plurielle. Le débat ancien sur nos divergences fait partie intégrante de notre histoire commune. Pour autant, aux moments décisifs pour le pays, la gauche a souvent fait le choix de l'unité pour porter ce qui au fond nous rassemble, la volonté d'aller vers plus de progrès social.

Cette unité, fruit de l'esprit de responsabilité qu'attendent de nous les Français, doit prévaloir pour 2017, au-delà des desseins personnels, des postures ou des circonvolutions sur une improbable recomposition de la gauche.

Si le récit que nous devons porter reste à écrire, il passe cependant par des ambitions essentielles qui guident l'action du président de la République depuis 2012 : les chantiers vers plus d'égalité et de justice sociale, la modernisation de notre économie et la transition écologique, l'approfondissement de la construction européenne, le renouveau démocratique et républicain, ...

La Belle Alliance Populaire, voulue par les militants socialistes à l'issue du Congrès de Poitiers, s'est saisie de ces thèmes. Elle a vocation à devenir un espace politique singulier, respectueux des formations politiques existantes, rassemblant les progressistes dans leur soutien à notre candidat commun pour la présidentielle de 2017.

Je vous invite donc à signer l'appel de la BAP et à vous inscrire pleinement dans les espaces de débat et de réflexion qu'elle ouvre.

<https://www.labellealliancepopulaire.fr/>

- 9. La République est le cœur de la France.** Il faut une force progressiste pour la défendre, une force qui lutte contre l'exclusion et les précarités, pour plus d'égalité et de solidarité, pour une France républicaine jusqu'au bout.
- 10. La défense du vivre ensemble est d'intérêt général.** La préférence nationale et la préférence religieuse mettent en danger les fondements, les valeurs et l'avenir de notre société. Nous croyons à la coexistence des différences, dans le creuset républicain.
- 11. Pour répondre à la désespérance démocratique, nous voulons ré-oxygéner nos institutions.** En améliorant leur représentativité et donc leur légitimité. En reprenant le débat de la proportionnelle et en promouvant des mécanismes participatifs.
- 12. Le dialogue social est le moteur du changement.** Nous avons la volonté d'organiser à tous les niveaux un dialogue social loyal avec l'ensemble des partenaires sociaux.
- 13. Pour prendre un nouveau virage, nous avons besoin de nouveaux visages.** Il faut rajeunir et rafraîchir. Notre alliance sera donc un lieu ouvert, où la parole est libre.

Par ce présent appel, nous invitons solennellement toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans notre démarche et nos principes, à nous rejoindre, à rejoindre le mouvement du renouveau et du sursaut.

Venez bâtir l'unité de la gauche, des démocrates, des écologistes réformistes pour rassembler la France, contre ceux qui veulent la détruire en rompant l'unité de la République et en détruisant notre modèle social.

Venez construire l'alliance d'une République fraternelle et sûre d'elle. Une République combattante de l'égalité à condition qu'elle soit réelle, soucieuse des libertés si elles sont ordonnées dans un « vivre ensemble », et attachée à la fraternité pour peu qu'elle soit laïque.

La France nouvelle que nous voulons, c'est celle qui s'inscrit dans la promesse républicaine. Nous savons que c'est à la gauche de la porter et pour cela, il faut un élan en son cœur.

C'est tout l'enjeu de la Belle Alliance Populaire.

Les partenaires :



Le Front populaire en Ile-et-Vilaine

vu à travers *L'Aurore*, hebdomadaire socialiste, et *L'Ouest-Eclair*, quotidien conservateur.

par Jean-Pierre Leborgne

On ne peut comprendre 1936 qu'à la lumière des années précédentes. Suite au krach de 1929, la crise économique et sociale sévit. Malgré la victoire du Cartel des gauches en 1932 (radicaux et socialistes), les radicaux rejettent les conditions posées par la Section Française de l'Internationale Socialiste (Sfio) pour sa participation au gouvernement. La majorité parlementaire est fragile et la France connaît une instabilité gouvernementale : pas moins de six gouvernements se succèdent entre mai 1932 et février 1934. L'antiparlementarisme est alimenté par des scandales politico-financiers ; l'affaire Stavisky éclate en janvier 1934.

Le 6 février 1934

Le 6 février 1934, le jour même de l'investiture de Daladier en tant que président du Conseil, les ligues d'extrême droite et des associations d'anciens combattants appellent à manifester devant la Chambre des députés. Des mouvements extrémistes entendent prendre le palais Bourbon. La manifestation dégénère en émeute. Des autobus sont incendiés. Les policiers sont harcelés et subissent des tirs d'émeutiers. Les forces de l'ordre ouvrent le feu.

Face au danger fasciste et pour défendre la République, les organisations de gauche se mobilisent et décident une grève générale le 12 février. Depuis la scission de 1920, socialistes

et communistes n'ont pas surmonté leurs affrontements politiques et idéologiques. Cgt et Sfio d'un côté, Cgt-U et Pcf de l'autre, appellent à des manifestations séparées. Mais, les cortèges vont se mêler à l'initiative de la base. A Fougères, *L'Ouest-Eclair* rapporte le lendemain : « Les couleurs un peu passées des drapeaux des syndicats confédérés [Cgt] fraternisaient avec le rouge tout frais du fanion des unitaires [Cgt-U] ». On compte 2 500 manifestants à Fougères (20 432 habitants), 700 à Saint-Malo défilant derrière la pancarte « A bas le fascisme et la dictature. Tout pour la paix ». A Rennes (98 538 habitants), le quotidien en dénombre également 1 500, rejoints « par une centaine de manifestants du groupe unitaire ». *L'Ouest-Eclair* recense 700 grévistes sur 1 080 ouvriers à l'Arsenal, 130 instituteurs sur 160 ; le pourcentage le plus élevé est dans le bâtiment « 95% des ouvriers avaient déserté les chantiers ». Même les cinémas restent portes closes !

Vers le rassemblement

Le chemin vers l'unité va prendre deux ans.

Le 1^{er} mai 1934, la Cgt réunit 250 Rennais à la Maison du Peuple, tandis que la Cgt-U rassemble « une centaine d'auditeurs dans une salle du palais Saint-Georges ». L'année suivante, une seule réunion, à l'initiative de la Cgt, se tient à la Maison du Peuple, à l'issue de laquelle est votée une motion

« pour la lutte contre la déflation, pour la semaine de quarante heures, pour la lutte contre le régime capitaliste, pour une politique de grands travaux publics, contre la loi des deux ans (service militaire), contre le chômage, contre le fascisme ».

La Sfio et le Pcf signent un pacte d'unité d'action le 27 juillet 1934. Fin août, les deux fédérations d'Ile-et-Vilaine annoncent leur intention de l'appliquer. S'en suit la création de comités antifascistes à Rennes, Fougères et Saint-Malo. Celui de Rennes confie le secrétariat adjoint à Alexis Le Strat, adhérent Sfio depuis 1927.

Les radicaux-socialistes en Ile-et-Vilaine sont divisés sur la question de leur alliance avec la droite ou avec les socialistes, notamment à Rennes.

Aux élections municipales des 5 et 12 mai 1935, quatre listes se présentent à Rennes. Les candidats du parti Radical-socialiste figurent sur deux listes : l'Union des gauches, animée par Eugène Quessot (Sfio) et la liste de Concentration républicaine avec Jean Lemaistre (droite). Les communistes présentent une liste complète de 36 candidats. Neuf indépendants se retrouvent sur une liste incomplète. Le mode de scrutin permet le panachage. *L'Ouest-Eclair* multiplie ses critiques à l'encontre de l'Union des gauches. Dans son édition du 2 mai, le quotidien appelle expressément les électeurs Rennais à « courageusement accorder en confiance leurs suffrages à la liste

de concentration républicaine ». Les socialistes et la gauche sont soumis à rude épreuve face à cette presse qui exprime, à Janzé, son soutien à une « liste d'union nationale, dont le sympathique conseiller d'arrondissement, conseiller sortant, a pris la tête ». Au soir du premier tour, près de 700 voix séparent les candidats Rennais de la droite de ceux de la gauche. La Sfio peut-elle espérer capter le millier de voix recueillies par Emile Drouillas (Pcf)? Les reports s'avèrent médiocres. Au soir du second tour, seuls 24 Rennais — les femmes ne disposent pas encore du droit de vote ! — vont permettre à Eugène Quessot d'être élu ; il sera le seul de sa liste.

A l'instar de la manifestation unitaire parisienne, l'Ile-et-Vilaine prépare les fêtes du 14 juillet 1935 dans l'unité. A Rennes, près de 2 000 personnes assistent au meeting des Lices, organisé par le groupement des gauches « dit Front populaire » répondant au mot d'ordre : *A bas le fascisme !* Le journaliste de *L'Ouest-Eclair* préfère minorer la performance en soulignant que « le banquet — qui devait peupler les Lices — fut servi dans les salons Gaze. Il réunit 200 convives ». De telles réunions sont aussi organisées à Fougères (200 participants).

L'unité avance : les syndicats Cgt et Cgt-U fusionnent en décembre 1935.

Le Front populaire est scellé

Le jeudi 30 janvier 1936 se tient une réunion au Palais Saint-Georges à Rennes, au cours de laquelle est constitué le premier comité local du Front populaire d'Ile-et-Vilaine. Il réunit les délégués des organisations laïques, antifascistes, des anciens combattants, des libres penseurs, des ligueurs des Droits de l'Homme, des radicaux-socialistes, socialistes, communistes et des syndicalistes. La présidence est confiée à Alexis Le Strat, Sfio et Secrétaire départemental du Syndicat national des instituteurs. *L'Ouest-Eclair*, le quotidien local qui vient de fêter son 60 000^e abonné postal, n'en fait aucune mention.

L'Aurore, l'organe hebdomadaire de la Sfio d'Ile-et-Vilaine, et *Le Semeur*, journal du syndicat Cgt, en font la promotion car tous s'engagent à défendre « le programme officiel établi par le Comité national du Front populaire ».

D'autres comités vont se créer à Fougères, Saint-Malo, Dinard, Saint-Servan et Dol-de-Bretagne.

Vingt-deux ans après l'assassinat de Jaurès, le 13 février 1936, des Camelots du roi et des membres de l'Action française se ruent sur la voiture de Léon Blum et le rouent de coups. Cet attentat sous les cris de « A mort Blum ! Blum au poteau ! » provoque l'indignation. Le gouvernement décide aussitôt la dissolution de ces ligues d'extrême droite.

Le matin du dimanche 16 février, près de 4 000 Rennais participent au meeting de protestation présidé par le socialiste Alexis Le Strat, à la Halle des Lices. Outre les organisations et personnalités citées en légende de la photo de tribune, vont également prendre la parole : M. Lemou du Parti Radical-socialiste, M. Pluet du Comité Amsterdam-Pleyel (mouvement pacifiste contre la guerre et le fascisme créé en 1933). Eugène Quessot rappelle dans son discours de clôture « pourquoi les socialistes ont voté pour le ministère Sarraut. A ce dernier, nous avons l'autorité nécessaire pour



« Je sais maintenant ce que veut dire le lynchage », écrit simplement Léon Blum.



De gauche à droite Brégaïnt (Union départementale des Syndicats), Olivrie (Sfio), Le Strat (Sfio) et Tannou (Ligue des Droits de l'Homme); deuxième plan : Godet (Jeune République), Laporte (Front populaire), Leroy (Pcf), Droinneau et Charriau (Union des étudiants).



16 février 1936 de 8 h 30 à 11 h 30, meeting de soutien à Léon Blum aux Lices. Photos *L'Ouest-Eclair* 17 février

prendre des mesures contre les factieux. Nous espérons que le gouvernement ira jusqu'au bout ». L'assistance souhaite que la dissolution soit éternuée à toutes les ligues factieuses.

L'ancien député Sfio, Albert Aubry, écrit dans *L'Aurore* du 22 février :

« Aujourd'hui ils tremblent parce que, las des provocations, le peuple pacifique et tolérant, pour qu'on le laisse discuter dans une démocratie libre, rugit et déclare : C'en est assez !

Nous avons toujours dit : si tu veux la Paix, prépare la Paix.

Nos réactionnaires braillent : si tu veux la Paix, prépare la Guerre. Et ils la font leur guerre !

Sur ce terrain-là, malgré notre ré-

pugnance, nous les battons où et quand ils voudront ! »

Les élections législatives

Lors de son congrès de janvier, la Sfio d'Ile-et-Vilaine, est déterminée à présenter des candidats dans les huit circonscriptions. Elle se heurte à des contraintes financières. Finalement, elle ne présente que cinq candidats aux législatives des 26 avril et 3 mai : — Albert Aubry, élu député de 1919 à 1924, 1^{ère} circonscription de Rennes (Nord) ; — Eugène Quessot, conseiller général, 2^e circonscription de Rennes (Sud) ; — Jacques Gonnon, avocat, 1^{ère} circonscription de Saint-Malo ; — F. Jézéquel, instituteur, 2^e circonscription de Saint-Malo ;



L'Ouest-Eclair du 13 février 1934



Défilé du Front populaire, rue Nationale à Rennes. Photo *L'Ouest-Eclair* du 15 juillet 1935

— Emile Helleux, employé du commerce, vice-président du Conseil des Prud'hommes, circonscription de Fougères.

Deux autres candidats sont annoncés socialistes par la presse quotidienne :

— Coleu, circonscription de Vitré ;
— Henri Delannoy, employé du Chemin de fer de l'Etat sur la circonscription de Redon.

La Sfiio est absente à Montfort-sur-Meu.

La Fédération lance une souscription auprès de ses militants et de ses sympathisants via son journal, qui publie

Les camarades, 3, 2 et 1 fr.	144
Liste Bouget. — Bouget 25; Martin Henri 20; Guiliard 10; Golvel, 6; Dausais, Pombanne, Leguenec, Simon, Jamois, Giquel (chacun 5 fr.), les autres camarades, 3, 2, 1 et 0,50)	166 30
Liste Francheteau. — Tessandier 10; Francheteau 20; Maugan 10; Le Treust J., 10; Pézier 10; Mahé I., 10; Houdebain 10; Simon M., 10; Gaigneux 10; Abraham 10; Pévéria 10; Comard, Ervé, Jonannic, anonyme, David, Grinchee, Fadier Bougot, Choismet, Lelandais, Dumoulin, Louyet, Coignard, Joly, Bonnier, Neveu, Noël, Perrault, Donard, Le Bot, Huchet, Potel, Lesné, Choquet, Barillet, Delannoy, Denis, Bouvier, Renouf, chacun 5 fr., tous les autres camarades, 3, 2 et 1 fr.)	297
Total	1.700

L'Aurore du 14 mars 1936. N'oubliez pas que la femme a, elle aussi, comme vous, des intérêts et des droits à acquérir. Exemple : travail égal, salaire égal ».

Il n'est pas facile d'être candidat Sfiio en Ille-et-Vilaine. *L'Ouest-Eclair* soutient très nettement la droite conservatrice. L'édition du 30 mars 1936 nous en offre le plus bel exemple : la réunion tenue la veille par 1 500 Croix de feu donne lieu à un article sur 3 colonnes, illustré par 5 photos, tandis que le rassemblement de 1 000 personnes du Front populaire est couvert par 42 lignes et une photo. Il faut préciser que le meeting de gauche portait sur les deux thèmes suivants :

- pour le maintien de la paix à l'heure où le Reich remilitarise la Rhénanie ;
- la lutte contre le fascisme.

Les candidats conservateurs voient leurs réunions annoncées par le quotidien, qui rend compte de leurs discours. *L'Ouest-Eclair* du 5 avril ouvre le feu de la polémique électorale ainsi : « Dans la première circonscrip-

tion, on sait que notre excellent ami M. Etienne Pinault se représente aux prochaines élections. Il n'a contre lui qu'un seul candidat sérieux M. Aubry, percepteur, ardent socialiste qui fut déjà, sans succès, son adversaire à plusieurs reprises ». Le journaliste sait que le terme « percepteur » est connoté dans l'esprit des électeurs de droite. Les autres candidats socialistes voient leur fonction électorale énoncée, tel Eugène Quessot « conseiller général ».

Dans *L'Aurore* du 11 avril, Albert Aubry invite les électeurs à « déblayer le terrain ». L'ancien député socialiste, bête noire de la droite, doit répondre à la calomnie. « Je suis percepteur parce que mutilé [de guerre] et uniquement à ce titre en vertu de la loi sur les emplois réservés... sans avoir joui d'aucune faveur si minime fut-elle, et d'avoir été député ne m'a jamais été d'aucun appoint, bien au contraire... Le percepteur la tête de Turc, celui sur lequel la vindicte populaire retombe, alors qu'il n'établit aucun impôt ».



Eugène Quessot

la vie et seule leur union les libérera des forces capitalistes et industrielles qui sont à la base de la crise économique dont seuls pâtissent les petits et les humbles pendant que les seigneurs de la terre, les magnats de l'industrie s'enrichissent ».

Les cinq candidats socialistes vont multiplier les réunions. La campagne d'Emile Helleux est lancée le dimanche 8 mars à Baillé. Le dimanche suivant, il se rend à 8 h 15 à Saint-Hilaire-des-Landes, à 11 heures à Saint-

Ouen-des-Alleux, à 14 heures à Saint-Christophe-de-Vallains et termine sa journée par une réunion publique à Chauvigné à 16 heures.



Emile Helleux

Eugène Quessot est attendu dès 8 heures à Piré par « 150 auditeurs pour la plupart cultivateurs ». La question agricole est largement débattue. Il s'attache à démontrer que seules les solutions envisagées par le Parti Socialiste sont susceptibles de garantir les intérêts des agriculteurs et de répondre à la crise. « Nous avons senti qu'il y avait quelque chose de changé. Le monde paysan ne nous fuit plus. Il cherche à s'instruire et semble commencer à comprendre que ceux qui l'exploitent ne sont pas dans nos rangs », rend compte *L'Aurore*. A Janzé, 300 électeurs se pressent pour écouter le candidat Sfiio de Rennes Sud.



F. Jézéquel, candidat sur Saint-Malo 2

Tous les moyens de transport sont requis pour arpenter le département : petit train, tramways, voitures — hippomobiles le plus souvent —, et vélo. Faute de moyens, on colle peu d'affiches, on distribue peu de tracts. On multiplie les réunions.

L'essentiel de la propagande passe par *L'Aurore*, ses abonnés faisant circuler l'hebdomadaire socialiste auprès de leurs voisins.

L'Ouest-Eclair ne cesse de louer chaque jour ses amis députés sortants et publier leurs professions de foi ou relater les potins de leurs campagnes, tel « l'accident d'auto de notre ami M. Etienne Pinault » (17/04/1936). Nul ligne au profit des autres partis, si ce n'est pour les assassiner. Il promeut « l'union de tous les républicains antimarxistes », l'un de ses éditorialistes, Octave Aubert, n'hésitant pas à dénoncer « la barbarie socialiste ». Le quotidien rennais appelle, dans son édition du dimanche 26 avril, jour du scrutin, à voter contre le Front populaire : « Quel est le Français loyal et

raisonnable, quel est l'homme de bon sens et d'honneur qui peut apporter son suffrage à une aussi abominable et dangereuse coalition ? »

Le dimanche soir 26 avril, la Sfiio enregistre les résultats suivants :

- Aubry (Rennes Nord) : 30,08 %
 - Quessot (Rennes Sud) : 27,22 %
 - Helleux (Fougères) : 9,93 %
 - Delannoy (Redon) : 0,60 %
 - Coleu (Vitré) : 8,35 %
 - Gonnon (Saint-Malo 1) : 38,82 %
 - Jezequel (Saint-Malo 2) : 17,18 %
- 40,87 % des Rennais accordent leur confiance aux socialistes dès le premier tour.

Au lendemain du premier tour où la Sfiio recueille 21 447 voix (18,39% des inscrits), sur les sept candidats socialistes, seuls Albert Aubry et Eugène Quessot peuvent figurer au second tour sous la bannière du **Rassemblement Populaire**.

Le 1^{er} mai 1936

Le temps fort de la campagne du second tour est évidemment le meeting du 1^{er} mai. *L'Aurore* du 25 avril appelle à se réunir le vendredi 1^{er} mai, à la Maison du Peuple de Rennes, construite en 1925 rue Saint-Louis. Pour participer au défilé ou au meeting, il faut chômer, c'est-à-dire faire grève ! On recense ce jour-là 31% de chômeurs dans les services publics et 38% dans le privé. La CGT revendique un millier de participants au meeting, la police



1^{er} mai 1936 - sortie du meeting tenu à la Maison du Peuple de Rennes — Photo *L'Ouest-Eclair* du 2 mai 1936

en dénombrant 800 ! Les mots d'ordre proclamés :

- la paix,
- la lutte contre le fascisme,
- la semaine de 40 heures,
- le contrat collectif.

La CGT réunifiée, organisatrice du rassemblement autour de thèmes du Front populaire, a fait appel à un responsable national du syndicat pour promouvoir le Front populaire, en la personne de Pierre Neumeyer, contrôleur des douanes, responsable national du syndicat des fonctionnaires, encarté socialiste quasi à la naissance de la Sfiio. Une telle participation est synonyme d'espoir pour les deux circonscriptions rennaises, ce que *L'Aurore*, du samedi 2 mai, laisse augurer par ces quelques mots :

Le porte-drapeau du Parti Socialiste S. F. I. O., par son ardeur, sa sincérité, son passé et son éloquence, saura prouver à toutes les masses rurales et à tous les ouvriers des villes — et ceux-ci le comprendront — que leur devoir est de venir de plus en plus nombreux au Parti Socialiste et de nous donner une belle victoire.
Aubry, Quessot, for ever !

Première Circonscription de Rennes

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 3 Mai 1936

REPUBLICAINS, SOYEZ FERMES

Merci à tous ceux qui ont marqué sur ma personne et sur mon Parti leur attachement à la Paix et à la Liberté.
Merci surtout aux électeurs ruraux, mal déparés toujours, trompés souvent et dont l'intelligence et le bon sens ont su déjouer tous les traquenards.
Les Partis adhérents au Front Populaire, les Maires républicains de la circonscription ont fait confiance pour le deuxième tour.
Il s'agit **uniquement** de battre la Réaction.
GAUCHE contre **DROITE**.
Rien de plus. Rien de moins.
D'un côté : **LES CHOUANS**. De l'autre : **LES REPUBLICAINS DE TOUTES NUANCES**.
Dans cette union des Gauches, dans cette union des vrais Républicains, deux buts à poursuivre :
La lutte pour la Paix d'abord !
La lutte pour le Travail et le Pain ensuite !
Agriculteurs, petits Commerçants, Artisans, petits Industriels, Ouvriers de la terre et de l'usine, petits Fonctionnaires, tous ceux qui donnent à la collectivité les ressources de leur cerveau et de leurs muscles, tous ceux qui travaillent et n'ont qu'un désir : rendre leurs gosses moins malheureux ou plus heureux qu'eux-mêmes, tous, dis-je, voteront sans hésitation pour nous.
Du travail pour tous.
Avec le travail, le bien-être.
Avec le bien-être, la Liberté.
Et pour garantir la Liberté, la Paix !
Ruraux, vous avez magnifiquement marqué votre volonté d'affranchissement.
Rennais, vous avez eu un élan superbe qu'il faudra compléter car trop des vôtres se sont désintéressés du scrutin.
TOUS AUX URNES. TOUS !
La Droite a fait son plein.
Il vous reste, à vous, Républicains, le soin de lui prouver que vous êtes la majorité.
POUR LA VICTOIRE, EN AVANT !

Albert AUBRY,
Ancien Député
Candidat socialiste d'Union des Gauches et du Rassemblement Populaire.

C'est sans compter le rappel à l'ordre lancé par *L'Ouest-Eclair* auprès des électeurs la veille du deuxième tour : « Nous sommes assurés qu'ils rejeteront les propositions, même enrobées d'apparente douceur, des mauvais bergers socialistes, et que le soir du scrutin... nous applaudirons à la double victoire de MM. Pinault et Joly ».

Les résultats sont néanmoins encourageants :

- Aubry (Rennes Nord) : 46,07 %
 - Quessot (Rennes Sud) : 41,60 %
- Battus, ils devançant néanmoins la droite de 1 270 voix sur la partie rennaise. Rennes vote socialiste pour la première fois aux législatives, les deux candidats totalisant 53,37 % !

L'Ille-et-Vilaine est le seul département breton à ne pas avoir d'élu du Front populaire.

Le 4 mai, *L'Ouest-Eclair* invite les députés bretons « à faire un solide barrage contre les entreprises de haine,

de discorde et de démagogie du Front populaire ».

En mai, les négociations politiques

Sous la III^e République, la formation d'un gouvernement après des élections législatives prend du temps, d'autant plus que la mandature des députés élus en 1932 court jusqu'au début juin. C'est ainsi que Léon Blum va occuper tout le mois de mai à recevoir et négocier avec toutes les composantes du Front populaire. Le Conseil des ministres est toujours présidé par Albert Sarraut jusqu'au 4 juin 1936.

Le dimanche 24 mai, le congrès fédéral de la Sfo d'Ille-et-Vilaine se déroule « dans le plus grand enthousiasme ». Le congrès fédéral vote une motion que seuls les militants du département comprennent : « *la Fédération socialiste d'Ille-et-Vilaine [souhaite] que les élus qui se sont écartés systématiquement du programme du rassemblement populaire [pendant la campagne électorale]... ne puissent entrer ni dans les conseils du gouvernement de demain, ni dans les rouages dirigeants ayant pour mission de faire aboutir le programme* ». La personnalité d'Ille-et-Vilaine visée : Guy La Chambre, ancien secrétaire d'Etat à la Guerre, député indépendant de gauche de Saint-Malo depuis 1928, qui deviendra ministre de l'Air en janvier 1938.

Olivrie, secrétaire de la section rennaise, est élu délégué au congrès national. Porteur de 12 mandats au congrès national (contre 1 mandat obtenu en Ille-et-Vilaine par la motion Paul Faure sur la situation politique. Olivrie entendra, à la tribune du congrès national du 30 mai au 2 juin, Léon Blum prononcer : « *Notre mandat, notre devoir, c'est d'accomplir et d'exécuter [le] programme* » du Front populaire.

Le 25 mai, des grèves éclatent dans des firmes industrielles de la région parisienne. *L'Ouest-Eclair* du 26 mai souligne l'occupation des ateliers la nuit !

A Rennes, le mardi 26 mai à 18 h 30, près de 500 ouvriers du bâtiment assistent à une réunion de la Cgt à la Maison du Peuple. Chéreau, responsable

départemental du syndicat, explique pour quelles raisons « *la Cgt n'avait pas voulu que ses membres fassent partie du prochain ministère* ». Néanmoins, tous s'accordent à soutenir un gouvernement de Front populaire. Tous les orateurs invitent les salariés « *à prendre part au rassemblement populaire du 14 juin* ».

Les grèves se multiplient en France, aucune n'est recensée à Rennes. Le 4 juin, Léon Blum forme son gouvernement. Le 6 juin, il présente à la Chambre des députés son ministère. Guy La Chambre est le seul député d'Ille-et-Vilaine à voter la confiance au gouvernement du Front populaire. Le nouveau président du Conseil négocie avec le patronat et la Cgt.

Les grèves de juin

Le jour même où sont signés les accords Matignon, le lundi 8 juin, les granitiers de Louvigné-du-Désert se mettent en grève et élaborent un programme commun de revendications.

Le lendemain, 80 ouvriers des Tréfileries de l'Ouest occupent tout l'après-midi leur atelier de Bruz. L'occupation continue jusqu'à l'accord conclu avec le patron le mercredi 10 juin. Dans son édition du 11 juin, *L'Ouest-Eclair* s'inquiète :



A Fougères, le même jour, Joseph Fournier, le secrétaire de la Cgt, annonce son espoir d'aboutir dans les négociations avec le patronat pour « *éviter l'arrêt du travail* ». A Rennes, Ernest Chéreau, secrétaire général de l'Union départementale Cgt entend entamer la discussion avec les patrons. La Maison du Peuple accueille, les soirs qui suivent, les réunions des syndicats du bâtiment, des employés du commerce, des bureaux, des banques...

S'ils ont tardé à se mettre en grève, les salariés brétiliens entendent faire appliquer les accords Matignon. Les 23 ouvriers du fabricant rennais de persiennes, Le Bihan, déclenchent la

grève le matin du 15 juin, négocient un accord dans l'après-midi et reprennent le travail le lendemain.

A Redon, les ouvriers de la scierie Cahour occupent l'usine jour et nuit, en attendant que débutent les pourparlers. Dans d'autres entreprises, le patron évite tout durcissement, tel M. Garnier « *qui s'entretint, selon le journaliste de L'Ouest-Eclair, amicalement avec ses compagnons* »

Ce même lundi 15 juin, 300 dockers charbonniers cessent le travail sur le port de Saint-Malo.

Le mardi 16 juin, les grévistes de Louvigné-du-Désert refusent un premier accord ; ils déposent au sous-préfet de Fougères leurs nouvelles revendications et lui demandent de présider la commission arbitrale.



Partie de cartes dans l'atelier Strauss. Photo L'Ouest-Eclair du 18 juin 1936

Le mercredi 17 juin, le mouvement gréviste s'étend à Rennes. La chemiserie Strauss et la bonneterie Moreau sont occupées par les ouvrières. L'inspecteur du Travail Lallemand se rend sur tous les fronts. 600 employés du



Piquet de grève aux Tréfileries de Bruz. Photo L'Ouest-Eclair du 11 juin 1936

commerce et employés de bureau se rassemblent à la Maison du Peuple et reprennent l'engagement de se mettre en grève.



Piquet de grève devant les Magasins Modernes. Photo L'Ouest-Eclair du 19 juin 1936

L'Aurore du 21 juin salue « *la classe ouvrière rennaise [qui] suit le mouvement des autres villes. Plusieurs grèves [dans la métallurgie] existent dont le nombre va en augmentant* ». C'est le cas d'établissements où le personnel féminin est majoritaire : Magasins Modernes, Nouvelles Galeries, Prisunic. « *Parmi les grèves en cours, il en est une d'une grande importance, c'est celle de l'Economique. Las des brimades et de salaires de famine, le personnel [a décidé], dans une réunion à la Maison du Peuple, la constitution d'un syndicat, l'élaboration d'un cahier de revendications et la nomination de délégués* ». Les socialistes invitent ces « *camarades du commerce à ne pas avoir peur de se serrer contre les cottes bleues, ils auront en eux de sincères amis et défenseurs* ».

A Fougères, le jeudi 18 juin, pour éviter toute grève, la chambre patronale de la chaussure passe un accord avec les délégués syndicaux sur la base des accords Matignon.

Les communes rurales sont elles aussi touchées par le mouvement gréviste : les carrières de la Maladrière à Gennes-sur-Seiche, celles de

L'inspecteur du travail, M. Lallemand, qui a présidé la négociation des accords des magasins. Photo L'Ouest-Eclair du 27 juin 1936



Maleroche à Bourg-des-Comptes, les terrassiers du service d'eau de Combourg, les ouvriers du bâtiment à Dinard.



A Vitré, le 1^{er} juillet, la délégation ouvrière obtient satisfaction auprès des patrons des établissements de la chaussure, Noël et Maryvonne : congés payés, contrat collectif, 40 heures, réajustement des salaires. Leurs collègues de la Maison Girou-Picard essuient un refus. La solidarité ouvrière joue immédiatement. Les trois usines se mettent en grève. Un accord est conclu le lendemain sous l'impulsion du secrétaire général de la préfecture, venu présider la réunion paritaire.



Délégués du bâtiment sortant de la mairie de Vitré. Photo L'Ouest-Eclair du 3 juillet 1936

Les grèves vont s'éteindre début juillet, une commission départementale de conciliation pour régler les conflits du travail étant constituée à la préfecture avant la fête nationale.



Ronde aux Papeteries de Bretagne. Photo L'Ouest-Eclair du 22 juin 1936

Le 14 juillet est célébré par les travailleurs, sous les auspices du Front populaire. A Fougères, par exemple, les syndicats organisent une fête champêtre.

Jean-Pierre LEBORGNE

Focus sur le 14 juin 1936 : rassemblements populaires

Fougères lance les festivités du Front populaire le samedi 13 juin à 16 heures par un meeting sous les halles suivi d'un défilé.



Fougères, bd Jean-Jaurès. L'Ouest-Eclair du 14 juin.

A Rennes, le dimanche 14 juin, près de 5 000 manifestants se donnent rendez-vous place Sainte-Anne. *L'Aurore* du 21 juin décrit ce défilé « *impressionnant et impeccable [qui] fit sur la population la plus profonde impression* ». « *Derrière les bannières syndicales, drapeau de la Jeune République, les anciens combattants républicains, se rangent les représentants des organisations appartenant au Comité local de Rassemblement populaire* ». Aux Lices, Chéreau (Cgt), Quessot (Sfo), Laporte (Pc), Primel (Union fédérale des Etudiants) et Le Strat (Comité local) se succèdent à la tribune pour célébrer la victoire. Eugène Quessot attire l'attention de tous : « *Le gouvernement de Front populaire n'a pas entre les mains la baguette magique qui pourrait lui permettre de changer, en quelques jours la situation. Il faut se méfier de ceux qui murmurent à l'oreille des ouvriers : maintenant que vous avez un gouvernement, vous pouvez obtenir tout ce que vous voudrez* ». Les participants clament « *leur foi et leur espérance dans la réussite de l'expérience en cours que préside l'éminent chef Léon Blum, et qui nécessite plus que jamais l'union de tous les travailleurs* » et votent la déclaration du Comité national du Front Populaire. A l'issue de cette manifestation, 350 militants socialistes participent au vin d'honneur organisé par la section rennaise SFIO, pour remercier les candidats Albert Aubry et Eugène Quessot.

Les Malouins organisent également un défilé qui aboutit place du Guesclin.



Aux Lices et place Sainte-Anne. L'Ouest-Eclair du 15 juin.



Bilan de Léon Blum

4 juin 1936 – 29 juin 1937

Parmi les nombreuses politiques engagées par le gouvernement de Front populaire, on peut retenir :

- Les «accords de Matignon»
- Loi sur la semaine de 40 heures,
- Loi sur les congés payés annuels (15 jours après un an de présence),
- Loi sur le contrat collectif,
- Loi sur la révision des décrets-loi de 1935 concernant le traitement des fonctionnaires et l'imposition des retraites d'ancien combattant.
- Augmentation des salaires de 7 à 15 %.
- Le 15 juin, on assiste à l'amorce d'une reprise économique et à un début de baisse du chômage.
- Dissolution des principales ligues d'extrême droite : les Croix-de-feu, les francistes, les Jeunesses patriotes et Solidarité française.
- Nationalisation de l'industrie de guerre.
- Création de Office du Blé (Office national interprofessionnel du blé) pour stabiliser le marché de cette céréale essentielle, afin de garantir des revenus aux producteurs
- Nationalisation des Chemins de fer.
- Réduction de 40% pour les tickets congés payés à la SNCF.
- Auberges de Jeunesse.
- Nouveau statut de la Banque de France.
- Programme de grands travaux adopté.
- Prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans.
- introduction de 3 heures d'éducation physique dans le primaire.
- Création de l'ancêtre du CROUS.
- Projet de création de l'ENA déposé en août 1936.
- Préparation de la création du CNRS.
- Fourniture de 144 avions aux républicains espagnols et transit du matériel soviétique par la France.
- Engagement de 14 milliards de francs de dépense pour la production d'armes modernes et plan de construction de 1 500 avions de combat.
- Politique de réarmement face à la menace hitlérienne pour 21 milliards de crédits sur 4 ans.
- Réquisition des usines Morane-Saulnier pour remédier au retard de livraison des appareils de guerre.
- Emprunt de Défense Nationale. Les deux tranches de 5 milliards chacune du 12 et 16 mars sont couvertes immédiatement.
- ...

Le 21 juin 1937, Léon Blum obtient de la Chambre des députés les pleins pouvoirs en matière financière. Le Sénat les lui refuse. Il réunit son gouvernement qui prend la décision de démissionner. Camille Chautemps succède à Léon Blum à la présidence du Conseil le 29 juin.

L'année 1936 va voir l'effectif de la Fédération Sfo d'Ille-et-Vilaine passer de 464 à 651 militants.

Loi « Égalité et Citoyenneté »

Redonner le goût de la République

Le mercredi 13 avril a été présenté en Conseil des ministres le projet de loi « égalité et citoyenneté ». Il est en cours d'examen en commission spéciale à l'Assemblée et sera débattu en séance dès le lundi 27 juin 2016.

C'est un texte majeur qui entend, comme l'a affirmé le Premier ministre, « promouvoir la citoyenneté, renforcer ce que nous avons de commun, redonner à tous le goût à la République ».

Entre 2002 et 2012, la droite a fracturé les territoires et profondément affaibli la cohésion sociale dans les quartiers populaires. Leurs habitants ont été abandonnés par l'État alors même que pour les politiques conduites par les collectivités où la gauche était en responsabilité ils demeuraient une priorité. Nicolas Sarkozy, par son inaction et sa brutalité — souvenirs-nous du « karcher » et des « racailles » de 2005 —, a discrédité les politiques publiques et contribué à véhiculer une représentation stigmatisante de ces territoires.

Dès 2012, la gauche a commencé par répondre à l'urgence avec des mesures comme les emplois d'avenir. Ensuite, la politique de la ville a été rénovée, l'école refondée et l'éducation prioritaire reformée, l'attractivité économique des territoires soutenue.

Face à la montée des intolérances, du repli sur soi, il s'agit désormais d'adresser un message à la jeunesse et aux citoyens des quartiers trop longtemps délaissés : « nous n'oublions personne et nous n'avons renoncé à rien ». La promesse d'égalité, l'émancipation des jeunes et la mixité sociale sont toujours au cœur de notre projet.

Dans son titre I, ce projet de loi crée les conditions de la généralisation d'une culture de l'engagement citoyen tout au long de la vie et renforce la priorité à la jeunesse portée par le Gouvernement depuis 2012 :

- création d'un congé d'engagement associatif pour les actifs bénévoles ;
- mise en place de la réserve citoyenne tout au long de la vie ;
- reconnaissance systématique de l'engagement dans les diplômes de l'enseignement supérieur ;
- ouverture du service civique à de nouveaux viviers ;
- rationalisation du pilotage des structures d'information des jeunes ;
- systématisation de l'information sur les examens de santé, les entretiens sur les droits en matière de couverture santé et de prévention pour les jeunes à partir de 16 ans et à intervalles réguliers.

Le titre II du projet de loi engage des mesures structurantes dans le domaine du logement pour favoriser la mixité sociale et lutter contre les phénomènes de ségré-

gation territoriale et de « ghettoïsation » de certains quartiers :

- 25 % des attributions annuelles situées en dehors des quartiers défavorisés réservées au quart des demandeurs les plus modestes ;
- plus de souplesse pour les bailleurs sociaux dans la fixation des loyers en favorisant l'accueil des locataires aux profils plus diversifiés au sein des immeubles ;
- publication des critères d'attribution des logements sociaux établis à l'échelle intercommunale ;
- encouragement de la « location choisie » qui permet aux locataires de connaître l'offre de logements sociaux vacants et de candidater pour y avoir accès ;
- mise en cohérence des critères de priorité pour intégrer notamment les personnes reprenant une activité après une période de chômage de longue durée ;
- renforcement des obligations de production de logement social et meilleur ciblage avec les besoins et réalités des territoires.

L'égalité réelle, c'est permettre à chacun de s'insérer pleinement dans la République. Le titre III consacre et crée de nouveaux droits, au bénéfice de l'ensemble des citoyens :

- extension du rôle des conseils citoyens, au travers de la reconnaissance d'un droit d'interpellation qui permettra de modifier le contrat de ville afin de mieux répondre aux besoins des habitants ;
- renforcement de la formation à la maîtrise du français tout au long de la vie, notamment dans le cadre de la formation professionnelle ;
- élargissement de l'accès au troisième concours dans les trois fonctions publiques afin de valoriser tous les types d'expérience professionnelle ;
- durcissement de la répression des délits de provocation, de diffamation, d'injures et d'actes racistes face aux actes de racisme et de discriminations pour agir plus efficacement sur les discriminations et élargissement de la circonstance aggravante.

La Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi Égalité et citoyenneté a nommé Marie-Anne Chapdelaine, députée d'Ille-et-Vilaine, rapporteure thématique sur le titre III.

Ce projet de loi s'est appuyé sur une consultation numérique réunissant 5 000 participants et 10 000 votes qui ont alimenté les propositions du comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté du 13 avril dernier.

Vous pouvez découvrir le projet de loi et les contributions issues de la consultation numérique sur le site :

www.egalite-citoyennete-participez.gouv.fr/

Pour une République numérique

Le projet de loi République Numérique a été voté à l'Assemblée et arrive sous peu en seconde lecture.

Je m'y suis particulièrement investie, aux côtés de mon collègue du Maine-et-Loire, Luc Bélot, car il me tient à cœur : il est un pas essentiel dans l'adaptation de notre législation à l'évolution informatique et numérique, à la mesure de la loi CADA de 1978.



Internet représente autant d'opportunités que de dangers. Il importait donc, les usages se développant à une vitesse parfois effrayante, de remettre le droit en conformité avec nos valeurs.

Le texte s'articule autour de trois avancées majeures.

- **Tout d'abord, l'open data** c'est-à-dire l'ouverture des données publiques à tous.

L'Ille-et-Vilaine déploie un équipement pour les collèges et offre les moyens de bien l'utiliser



Les évaluations nationales et internationales sont sans appel : le collège cristallise les défauts de notre système éducatif et aggrave les difficultés scolaires. Ainsi, dans le prolongement de la refondation de l'école primaire voulue par le Président de la République, une réforme du collège unique a été engagée. Appliquée dès la rentrée 2016, son objectif est que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissance et de compétences qui permettra la réussite de chacun, quelles que soient ses origines sociales.

C'est de cette même volonté de donner aux élèves toutes leurs chances que le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé d'en-

gager un plan ambitieux afin de promouvoir les usages éducatifs du numérique au collège. L'outil informatique, dans sa dimension éducative, permet ainsi aux professeurs de varier les approches pédagogiques. Il ne s'agit pas de passer l'ensemble des cours « au tout numérique », mais d'intégrer au sein de chaque cours, de chaque matière, une nouvelle façon de présenter les choses. Toutes les études le montrent, ce sont les élèves les plus en difficultés, ou souffrant de troubles cognitifs spécifiques, qui bénéficient le plus de ces innovations et de cet accompagnement.

De plus, la logique de fonctionnement de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) se verra inversée, et les documents ne seront plus inaccessibles.

- **Ensuite, la démocratie numérique**, autrement dit la protection des internautes.

Face à l'omniprésence d'internet, il était en effet capital de garantir la défense des individus.

Grâce à la consécration du principe de la neutralité du net, est exclue toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information, assurant à l'internaute que les flux d'information ne sont ni bloqués, ni dégradés ou favorisés par les opérateurs de télécommunications.

Avec la soumission des plateformes numériques (moteurs de recherche, réseaux sociaux) à un principe de loyauté et de transparence sur les conditions générales d'utilisation, un



contrat de confiance entre opérateurs et internautes est établi.

La loi prévoit également la reconnaissance tant attendue du droit à l'oubli.

- **Et enfin, le numérique pour tous.**

Le droit à la connexion est consacré. Internet est reconnu comme un service de première nécessité (comme l'eau ou l'électricité) assurant aux plus démunis le maintien de leur accès à internet, même en cas de défaut de paiement, jusqu'à accord trouvé entre les parties.

De nombreux usages nouveaux pratiqués sur la toile (paiement par SMS ; recommandé électronique ; compétitions de jeux vidéo...) sont légalisés et sécurisés.

Cette loi apporte sa pierre à l'édifice que nous bâtissons : **une République plus juste et protectrice.**

Marie-Anne CHAPDELAINÉ,
Députée d'Ille-et-Vilaine

passant par la présentation des métiers du numérique ou à la sensibilisation au bon usage d'internet et des réseaux sociaux.

Avec Franck Pichot, Vice-Président à l'Éducation, nous avons également voulu consulter largement élèves, parents et professeurs en multipliant les rencontres, les échanges et en réalisant une grande consultation sur internet qui à laquelle ont participé plus de 4 500 personnes.

Enfin, tout cela ne serait rien sans les infrastructures : très haut débit, câblage des collèges, matériel informatique, tablettes, wifi... tous ces aspects sont intégrés dans le Plan Numérique Éducatif Départemental. Déployer un équipement, oui, mais pas sans offrir les moyens de bien l'utiliser, tel est l'enjeu qui nous anime.

Damien BONGART,

Vice-Président du Conseil départemental aux usages du numérique, au Très Haut Débit, aux moyens informatiques des services, à l'open data, aux observatoires et à la géographie numériques

- Regards sur l'Europe -

« Donner une force à l'Europe, donner un sens au monde »



Dans le cadre des cahiers de la Présidentielle sur l'Europe animés par Justin Amiot et Anabel Marie, le City group de Rennes et les militants de la section Rennes Centre Jean-Jaurès ont élaboré cette proposition de texte. Ce document a été adopté en Conseil fédéral le 27 mai.

Relancer l'intégration européenne

- Réaffirmer la volonté de notre parti d'avancer vers une Europe fédérale.
- Réaffirmer notre attachement aux avancées de l'intégration : paix, libre circulation, monnaie commune, citoyenneté européenne.
- Définir les limites géographiques de l'élargissement, et donc les frontières de l'UE.
- Rassembler un groupe de pays s'engageant résolument sur la voie du fédéralisme, pour prendre acte du fait que tous les États de l'UE n'ont pas le même projet européen et que l'Europe à plusieurs vitesses est déjà une réalité.
- Renforcer les programmes de mobilité (dont Erasmus) pour qu'une majorité d'européens, en particulier les jeunes, ait l'opportunité d'aller vivre 6 mois dans un autre pays que le sien.
- Inscrire l'histoire du continent européen dans les programmes scolaires

Avancer vers le fédéralisme

- Permettre à l'UE de lever l'impôt pour remplacer les contributions nationales à son budget.
- Pour toute nouvelle compétence transférée au niveau européen, le budget de l'Union devra être augmenté en conséquence.
- Créer une armée européenne (Europe de la défense).
- Renforcer le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) pour en faire

une véritable diplomatie européenne, assurant la représentation de l'UE et de ses membres à l'extérieur.

- Créer une politique migratoire commune, avec un corps de douaniers européens, de garde-côtes européens, et un office européen de protection des réfugiés et apatrides.
- Créer une police fédérale européenne, compétente pour les crimes et délits d'ampleur transnationale (terrorisme, grand banditisme, trafic de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains, évasion fiscale...).
- Créer un régulateur européen de l'énergie et des réseaux énergétiques, ainsi qu'un régulateur européen des réseaux de transport.
- Créer un « serpent social » européen pour encadrer les salaires minimums nationaux, sur le modèle du serpent monétaire qui a conduit à l'adoption de l'euro.

Renforcer la démocratie européenne

- Organiser les élections au Parlement européen et les référendums qui concernent l'UE le même jour dans tous les États membres.
- Généraliser la co-décision entre le Parlement européen et le Conseil dans tous les domaines, y compris dans le domaine budgétaire, le dernier mot revenant au Parlement.
- Faire du Parti socialiste européen un véritable parti fédéral : le PSE devra valider la composition des listes aux élections européennes et le candidat



à la présidence de la Commission européenne.

Encadrer la circulation des capitaux

- Faire de l'impôt sur les sociétés (IS) un impôt européen ; pour y parvenir le taux d'IS prélevé dans chaque état pourrait dans un premier temps être encadré et son assiette harmonisée.
- Faire de la taxe sur les transactions financières un impôt européen.
- Créer une administration de contrôle fiscal européenne, également responsable de la transmission d'information.
- Interdire toute transaction avec un pays pratiquant le secret bancaire ou non coopératif dans la transmission d'information.
- Étendre le principe de déclaration économique et fiscale (« reporting ») pays par pays pour les entreprises à partir de 40 M€ de chiffre d'affaire (au lieu de 750 M€ actuellement).



François André à Montauban

jeudi 30 juin, 18 h 30



A Romillé, le 18 février 2016

Après les secteurs de Bécherel, Combourg, Tinténiac et Montfort, François André rencontrera les forces vives du pays de Montauban de Bretagne le jeudi 30 juin prochain.

En clôture de cette journée de terrain, François André organise **une rencontre conviviale avec les militants et sympathisants, le jeudi 30 juin à 18 h 30 à la salle Léopoldine de Montauban-de-Bretagne.**